

Jullet 2018

Vivre à

N°57

Creney
près-Troyes

CONSEIL NATIONAL

Village Fleuri



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le Mot du Maire • Associations • Vie Pratique • Urbanisme • Vie Municipale

Vie municipale

PROGRAMME DU 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ Place de la Mairie vers 21h45, arrivée au STADE vers 22h45

FEU D'ARTIFICE

Préparé et tiré par les Pompiers de CRENEY, au STADE vers 22h45

BAL DES SAPEURS-POMPIERS (gratuit)

Salle des Fêtes de l'Espace Charles de Gaulle

PROGRAMME DU 14 JUILLET

TOURNOI DE PÉTANQUE à partir de 9h30

Jet du but à 10 HEURES (2 parties), Après-midi 15 HEURES (3 parties)

À PARTIR DE 15 H 30 :

De nombreux stands de jeux animés par les Associations.

VERS 18 H 30 :

Remise des récompenses - Distribution d'une COLLATION
(réservée aux Coeurlequins)

BAL JUSQU'À MINUIT



La mairie de Creney fait partie des 13 mairies de l'Aube habilitées à délivrer des cartes nationales d'identité et des passeports

Toutes les instructions pour faire votre demande sont indiquées sur le site de la mairie creney.fr, rubrique « Mes démarches en ligne » :

- Vérifier la liste des pièces à fournir,
- S'assurer que vous avez bien l'ensemble des justificatifs avant de prendre rendez-vous,
- Prendre rendez-vous en ligne sur creney.fr

ATTENTION : avant de vous présenter en mairie, vérifiez que vous êtes bien en possession de toutes les pièces justificatives.

NB : Tout dossier incomplet sera refusé, et nécessitera la prise d'un nouveau rendez-vous.

Sommaire

Le mot du Maire

p. 3

Associations

p. 16 à 23

Vie municipale

p. 4 à 10

Urbanisme

p. 24 à 25

Associations

p. 11 à 13

Vie pratique

p. 26 à 28

Vie municipale

p. 14 à 15

Editeur : Mairie de Creney-près-Troyes - Responsable de la publication : Commission Information Communication Culture

Photos : Mairie de Creney - Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2018 - Tirage : 1 000 exemplaires

Conception/Impression : SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE PUBLICITÉ (SIP) - 06 63 86 23 42



C'est avec fierté que nous nous sommes vus décerner une 3^e fleur nationale. Pour obtenir cette distinction, que peu de communes atteignent, le seul fleurissement des espaces publics ne suffit pas. Le jury juge l'aspect général de la commune et les pratiques environnementales d'entretien. Un grand merci donc à vous tous qui entretenez et fleurissez vos propriétés et je suis reconnaissant envers nos employés municipaux et mes adjoints qui se sont mobilisés pour obtenir ce résultat. Car au-delà de cette récompense, j'y vois l'aboutissement d'une promesse électorale qui visait à améliorer notre cadre de vie.

Le repas des aînés a encore connu cette année un franc succès avec plus de 240 personnes présentes et c'est dans une salle comble que nos convives ont apprécié le repas et animations proposés. Seulement la capacité de notre salle était à saturation et l'arrivée des « *papy-boomers* » de ces prochaines années nous a amené à réfléchir pour l'avenir. C'est avec déchirement que le CCAS, après avis du Conseil Municipal, a décidé de reculer quelque peu l'âge minimum pour participer à cette journée (*voir article page 9*). Je pense que cette solution est préférable aux autres évoquées, comme faire deux repas en réduisant la qualité des prestations ou demander une participation financière pour en dissuader quelques-uns !

Après avis des conseils d'école et du conseil municipal, le directeur Départemental de l'Éducation Nationale a validé le retour à la semaine des 4 jours pour nos écoles. Avec Claude Homehr, Adjointe aux affaires scolaires, nous recherchons la meilleure organisation possible pour proposer un accueil périscolaire de grande qualité dès la rentrée de septembre.

2018 sera probablement une année record en matière de précipitations et bon nombre d'entre vous ont souffert d'inondations par remontée de nappe phréatique. À l'heure où j'écris ces quelques lignes, le Ministère de l'Intérieur, submergé par les demandes avec des dégâts dans toute la France souvent bien plus importants que les nôtres, n'a toujours pas traité notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. C'est donc avec un très faible espoir que nous attendons la décision pour notre dossier !

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été avec beaucoup de soleil et sans orage !

INAUGURATION DE LA RUE DE L'ABBÉ PIERLOT



Dans le courant du 20^{ème} siècle, l'Abbé Fernand PIERLOT était certainement un des personnages les plus connus de notre département, et ce, dans les milieux les plus divers.

Né à Châlons-sur-Marne le 11 décembre 1880, il a très jeune la vocation. C'est au séminaire de sa ville natale qu'il fait ses études et est ordonné prêtre en 1906.

Il part à la Grande Guerre comme sergent infirmier, mais très grièvement blessé à Verdun, il est hospitalisé pendant 3 ans. Réformé à 70 %, l'exercice de son ministère ne lui est plus possible.

Il achète alors une petite maison à Pont-Ste-Marie qu'il transforme en laboratoire, afin d'entreprendre des recherches sur le cancer. Pendant des années, il élève des souris blanches pour ses expériences et travaille avec l'Institut Pasteur. En 1932, il fonde la Mutuelle Santé. Cet organisme permet aux malades d'être soignés gratuitement. Il atteint 10 000 adhérents dans l'Aube.

En 1935, l'abbé Pierlot devient curé de Creney, paroisse où il va officier pendant 30 ans ! Il réside alors dans la grande maison de la rue de la Grande Fosse.

La Seconde Guerre mondiale lui vaut une notoriété sur un autre plan.

Dès le début de l'occupation allemande, il prend une position courageuse face à l'ennemi. Agent de la France Combattante dès la fin de 1940, il constitue un solide noyau de propagande et d'action. Il ravitaille, entre autres les maquisards, et participe à la libération du département de l'Aube, en contribuant, les 25 et 26 août, à la capture de 86 soldats allemands.

L'Abbé Pierlot réussit là une action d'éclat unique dans le département : avec quelques hommes mal armés, ils se postent sur la route nationale à Creney et font prisonniers les allemands qui se replient par petits groupes. Au bout de 2 jours, ils en ont ainsi capturé 86.

Cette attitude courageuse lui vaut la médaille de bronze de la Reconnaissance Française, la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Un peu plus tard, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.



Ensuite, il exerce son sacerdoce à Creney, à soulager les pauvres et les malades. Dévoué corps et âme aux habitants du village, il leur apporte réconfort et soins gratuits.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, ne serait-ce que des actes qui ne s'oublient pas, tels que les soins funéraires qu'il prodigue aux 49 fusillés de Creney, avant leur inhumation en août 1944.

Discours de Fernand Champlon



Après avoir été sensibilisé par Fernand Champlon sur le parcours de l'Abbé Pierlot, riche d'actions au service des hommes, le conseil municipal a décidé de rendre hommage à l'Abbé Pierlot en donnant à une rue du village le nom de cet illustre cœurlequin. Le 8 mai dernier, M. Raguin, maire, a présidé la cérémonie d'inauguration de la « *rue de l'Abbé Pierlot* », en présence du conseil municipal, des sapeurs-pompiers, des enfants des écoles, des habitants et de personnes qui l'avaient connu jadis. Il a rappelé à l'assistance la valeur de cet homme hors du commun, avant de dévoiler officiellement la nouvelle plaque de rue, qui inscrit définitivement l'abbé Pierlot dans la mémoire de notre village.



Vie municipale

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Comment maintenir la proximité aux équipements et aux services pour les habitants ?
Comment protéger les espaces naturels et les paysages pour préserver la qualité de vie ?
Comment contribuer à l'attractivité économique et touristique du territoire ?

C'est sur ces sujets et sur bien d'autres que planchent les élus de 9 intercommunalités aubois réunies au sein du syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (DEPART). L'objectif est d'élaborer un projet commun à l'ensemble des territoires, les « Territoires de l'Aube », tout en faisant valoir les spécificités et les identités locales.

C'est le rôle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme qui imagine le territoire à 15 ans, et qui vise à prendre en compte les besoins en logements, en services, en transports... tout en répondant aux défis de demain (*adaptation au changement climatique, vieillissement de la population...*).

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à la réflexion, n'hésitez pas à laisser votre message sur le site internet du syndicat à l'adresse suivante : www.syndicatdepart.fr

COMPTEUR LINKY

Le déploiement du compteur Linky est prévu à **Creney** entre **juin 2019** et **novembre 2021** (source : Enedis), sauf pour les maisons neuves et les compteurs défectueux.

Déroulement de l'installation

- 30 à 45 jours avant la pose, vous recevez un courrier d'information d'Enedis sur l'installation du compteur communicant.
- La pose est assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandate un technicien spécialement habilité et formé à l'installation du compteur Linky.
- L'entreprise partenaire vous contacte pour convenir d'un rendez-vous pour la pose du compteur à votre domicile ou vous informe de la période de pose si votre compteur est à l'extérieur de votre logement, auquel cas votre présence n'est pas obligatoire.
- Le jour de la pose, le technicien de pose habilité remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Durant l'intervention, le courant est coupé pour des mesures de sécurité.
- Le technicien met en service votre nouveau compteur et vous remet la notice, ou la met dans votre boîte aux lettres si vous n'êtes pas présent.

Si vous êtes contactés en ce moment par des entreprises au sujet du compteur Linky, méfiance ! Il peut s'agir de fournisseurs d'énergie, ou pire, de personnes mal intentionnées, surtout si vous n'avez toujours pas reçu le courrier d'information d'Enedis.

Chacun pourra refuser l'installation du compteur Linky, sachant qu'à l'avenir le coût du relevé par un préposé pourra être facturé. D'autre part, si votre compteur tombe en panne, il sera obligatoirement remplacé par un compteur Linky.

Plus de renseignements sur www.compteur-linky.com



EN ROUTE VERS LE COLLÈGE



- 1 – Amaury LAMBERT
- 2 – Nabil CHOUKRI
- 3 – Arthur SAUTRIOT
- 4 – Lilian METGE
- 5 – Batiste COURTIN
- 6 – M. Noblot
- 7 – Jules BONIN
- 8 – Nermina TAHIRI
- 9 – Nora MERLIN
- 10 – Tom RENARD
- 11 – Arthur MORMIN
- 12 – Rayyan KARABAY
- 13 – Maïa URZICA
- 14 – Emma TABOULOT
- 15 – Célestine LEBECQ

- 16 – Lilou SAMPER
- 18 – Lily DRONEAU
- 19 – Lana CHAMPLON
- 20 – Luca GLINEL

- 17 – Justine BRIERRE
- 21 – Juliette GUILLEGAULT
- 22 – Valantyn GUBLIN
- 23 – Lucas BORGHÉSI

ACCUEIL DE LOISIRS



Pêche aux grenouilles et autres animaux de la mare avec le centre Yvonne Martinot



Sortie dans la Forêt d'Orient - Sentier des salamandres



*Après-midi « glisse » au gymnase :
trottinettes, rollers, gyropodes*



Atelier Rugby

Vie municipale

DES NOUVELLES DE LA MÉDIATHÈQUE



À chaque période de vacances scolaires, la médiathèque propose des lectures à plusieurs voix, avec la complicité de Dominique CRESSON, Gérard JALLIARD et Marjorie HENNEQUIERE.

Pendant les vacances de février, un atelier « *Livres pliés* » animé par Christiane CHAUDY et Viviane GUYOT, bénévoles de la médiathèque, a enthousiasmé petits et grands tout en donnant une deuxième vie à quelques vieux livres.



Pendant les vacances d'avril, c'est un magnifique spectacle : « *La poupée oubliée* », proposé par la Compagnie CHANGER L'AIR, qui a enchanté le public.

Avec le soutien de la municipalité et une équipe de bénévoles toujours aussi impliquée, la médiathèque a également assuré l'accueil des classes primaires et maternelles tout au long de l'année, accueilli mensuellement les « *Bébés lecteurs* », proposé un échange autour de nos livres, films ou musiques préférés lors d'une soirée « *Coups de cœur* ». La médiathèque continue par ailleurs à étoffer ses collections (*livres, CD, DVD*) afin de répondre toujours mieux à vos attentes.

La médiathèque est accessible à tous sans condition, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

C'est au programme :

Mardi 10 juillet, à 19h30 : spectacle « *La Conférence du Professeur Philippe et du Professeur Benoît* », en extérieur (lieu à préciser, sous réserve de la météo).

Mercredi 18 juillet, à 10h30 : Contes en musique, zone paysagère devant l'espace Charles de Gaulle (si météo favorable).

CCAS

Le traditionnel repas des aînés proposé par le CCAS a encore connu un beau succès cette année, en réunissant le 15 avril dernier 240 convives. Le repas préparé par « Ludovic Point Traiteur » a été très apprécié, et l'animation « Annick et Rudy » a ravi les invités.

Comme chacun a pu le constater, ce repas est victime de son succès, et la grande salle de l'espace Charles de Gaulle arrive à saturation. En continuant avec le fonctionnement actuel, le problème va même s'accroître au cours des prochaines années, avec l'arrivée de la génération des nombreux « papy-boomers ». Après avoir exploré plusieurs pistes (organisation de deux repas, participation financière, etc), le CCAS propose, pour remédier à cette affluence, de reculer progressivement l'âge d'invitation au repas, au rythme d'un an tous les deux ans.



Ainsi, en 2019, les invitations concernent les personnes nées en 1948 et avant (71 ans et plus). En 2020 et en 2021, les personnes nées en 1949 et avant seront invitées au repas du CCAS (71 ans et plus en 2020, 72 ans et plus en 2021).

Le manque de place étant le seul élément provoquant le décalage de l'âge pour le repas, le CCAS a décidé de maintenir pour les plus de 70 ans le colis ou l'après-midi récréatif, au choix.

Pas d'inquiétude à avoir, tous les bénéficiaires recevront, comme auparavant, une invitation par courrier.



SAPEURS POMPIERS

Le CPI de Creney a participé au challenge qualité départemental 2018, sur l'épreuve du parcours sportif.

Deux chronos honorables pour Thomas RENARD et Bertrand QUARTIER en individuel, pour leur première participation et la découverte de l'épreuve.

Le sapeur-pompier Thomas RENARD a été sélectionné au challenge régional, qui s'est déroulé le 26 mai à NANCY.

Bravo aux sportifs pour leur enthousiasme et leur motivation.



DU CHANGEMENT POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du mois d'**octobre 2018**, Troyes Champagne Métropole va mettre à la disposition des habitants de Creney des bacs pour les ordures ménagères (OM) et pour les déchets verts (ou biodéchets).

Chaque foyer recevra :

- un bac OM tenant compte du nombre d'occupants.
- un (ou deux) bac(s) pour les déchets verts en fonction de la surface du terrain occupé (soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

La première collecte des déchets verts sera réalisée au printemps 2019.

Le coût de la dotation en conteneurs est compris dans le financement actuel du service.

- Dotation en bacs pour les Ordures Ménagères



Nombre d'habitant(s) par foyer	Type de bac(s) mis à disposition
1 habitant	OM 80 L
2 habitants	OM 120 L
3 et 4 habitants	OM 240 L
Au-delà de 5 habitants	OM 360 L
Habitat collectif	Dotation de bacs « collectifs » 360L ou 660L suivant le nombre d'habitant(s)
Professionnels et administrations	Dotation de bacs « collectifs » 360L ou 660L suivant la quantité de déchets produits (au-delà de 1100L, application de la Redevance Spéciale)

- Dotation en bacs pour les emballages ménagers (TRI)

Type d'habitat	Type de contenant mis à disposition
Habitat individuel et collectif de moins de 6 foyers	Sacs de tri
Habitat de + de 6 foyers, professionnels administrations et habitat collectif	Bacs de tri 360L ou 660L en fonction de la production estimée

- Dotation en bacs pour les Déchets Verts/Biodéchets

Surface de terrain finançant le service hors construction	Type de contenant mis à disposition
Inférieure à 1 000 m ²	1 bac DV 240 L
Supérieure ou égale à de 1 001 m ²	2 bacs DV 240 L

Méthode :

Le service collecte des déchets de Troyes Champagne Métropole se chargera d'organiser la mise à disposition et la maintenance ultérieure des bacs.

La livraison de ces conteneurs se fera directement au domicile de l'utilisateur contre signature par une entreprise chargée de l'ensemble de la distribution des conteneurs.

À l'issue des livraisons, seuls les conteneurs mis en place par l'agglomération et identifiés par un logo TCM seront collectés.

Les bacs personnels des usagers ne pourront plus servir, ni pour la collecte des ordures ménagères, ni pour celle des déchets verts, ni pour le ramassage du tri.

Néanmoins, si les usagers le souhaitent, nous pourrions reprendre gratuitement ces conteneurs pour en assurer la destruction et recyclage.

ANCIENS COMBATTANTS DE CRENEY

Un bref rappel de nos activités de début d'année

D'abord le 11 février, Assemblée Générale de l'Union Locale des Anciens Combattants (ULAC), salle des fêtes de Lavau. Puis le 24 février, salle Pont Hubert à Pont-Ste-Marie, Assemblée Générale de la section UNC-Ligue, suivie du traditionnel repas.

À noter que depuis quelque temps déjà, une bonne trentaine de Coeurlequins participent au repas dansant auquel la section UNC de Saint-Parres-aux-Tertres nous fait l'amitié de nous inviter régulièrement.

Côté manifestations patriotiques où nous nous devons d'être présents, il y a eu le 29 avril à Lavau, la journée des déportés, mais surtout le 8 mai à Creney la cérémonie traditionnelle, rehaussée cette année par l'hommage rendu par la municipalité à l'Abbé Pierlot.

Merci au passage aux enseignants et aux parents, qui incitent les enfants des écoles à participer à ces cérémonies. Nous invitons tous les Anciens Combattants qui le peuvent encore, à participer aux manifestations à venir : le dimanche 26 août pour l'hommage aux « Fusillés » de Creney ; le 25 septembre à Troyes pour l'hommage aux Harkis ; le 11 novembre, pour le centenaire de l'Armistice ; et enfin le 5 décembre à Troyes, pour l'hommage national aux Morts d'AFN.



Lundi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Témoigner, expliquer et partager, sont un impératif, afin que les jeunes générations préparent l'avenir ensemble.

CONCERT DE L'HARMONIE



Concert « Musiques de film » de l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie, Lavau, Creney, samedi 2 juin 2018, à l'Espace Charles de Gaulle.



LE GLUTEN, AMI OU ENNEMI ?



Tel était le thème de la conférence de l'association Santé Ressources le vendredi 8 juin dernier.

À l'heure actuelle, nous entendons beaucoup parler de maladie coeliaque, d'intolérance ou d'allergie au gluten.

Comment réussir à changer de régime alimentaire et pourquoi ?

C'était l'objectif de cette conférence animée par Franck BEHEREC, boulanger pâtissier depuis plus de 30 ans et enseignant dans plusieurs centres de formation des apprentis et lycées hôteliers.

Nous avons pu bénéficier de sa pédagogie et de ses connaissances professionnelles qu'il a adaptées à la cuisine familiale avec la complicité de son épouse Véronique.

Pour prouver que l'on peut cuisiner sans gluten, M. BEHEREC nous a montré comment réaliser une pâte à quiche et nous a donné quelques précieuses astuces.

Nous avons terminé ce moment de partage tous ensemble autour d'une bonne quiche cuite en direct et sincèrement délicieuse.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Prenez le temps de cuisiner « maison ».



Nous nous retrouverons en septembre pour les activités hebdomadaires habituelles :

Do In, Qi Gong, Yoga et pour les activités mensuelles : Reiki, Expression Créative.

Le jeudi 6 septembre, nous accueillerons Edith CHANCRIN pour découvrir l'homéopathie uniciste.

Le vendredi 7 septembre, Edith CHANCRIN proposera des constellations familiales et animera un atelier constellations le samedi 8 septembre.

Au plaisir de vous retrouver.

BEL ÉTÉ à toutes et à tous !

**Agnès, Camilla, Christiane, Christine,
Evelyne, Marie-Odile et Marie
santeressources@gmail.com
06 77 56 85 14**



Quelques nouvelles de l'activité de l'association au cours du premier semestre :

Théâtre : la pièce choisie pour ses qualités divertissantes a connu un succès sans précédent auprès d'un public nombreux et conquis par la magistrale interprétation de tous les acteurs, tous rôles confondus. L'exceptionnelle réussite de la saison théâtrale a conduit l'équipe d'acteurs à rejouer des pièces dans le même registre.



Cabaret : La fête patronale s'est traduite par deux belles journées, à commencer par le spectacle du samedi soir, avec un plateau de haute tenue, des intervenants de haute valeur artistique : mimes, chansons, sketches, musique le tout interprété avec brio et professionnalisme.

Après-midi dansant du dimanche : animé par l'orchestre G#neric, dont la réputation s'affirme au fil des années et qui a su maintenir une piste toujours bien remplie de danseurs comblés du début à la fin du bal. Ces deux journées nous ont apporté satisfaction et encouragement pour la suite.



Vide-greniers : La faveur d'une météo clémente nous a permis d'accueillir un nombre stable tant des visiteurs, que des exposants. Ces derniers nous ont par ailleurs adressé leurs remerciements pour la qualité de l'accueil et l'organisation désormais bien rôdée. À cet égard, nous regrettons de ne pas avoir pu retenir toutes les demandes des exposants en raison du nombre limité de places. Nous adressons nos remerciements à tous les riverains qui ont pu être gênés par ce vide-greniers. Une grande satisfaction est à noter pour cette activité et sa bonne notoriété.

Randonnée : le choix d'un intéressant et beau parcours sur la commune de Dosches, la qualité d'accueil des responsables du moulin, la convivialité, la bonne humeur de chacun firent de cette journée un vif succès que les participants, à l'unanimité, demandèrent de renouveler l'an prochain.

Bonnes vacances à tous !



Un label de qualité pour notre cadre de vie

Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 800 d'entre elles sont labellisées (*dont 99 dans l'Aube*).

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que :

- l'amélioration du cadre de vie
- le développement de l'économie locale
- l'attractivité touristique
- le respect de l'environnement
- la préservation du lien social
- la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

L'attribution du label

Il s'effectue sur la base d'une série de critères, à savoir :

- la motivation pour l'obtention du label
- la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement
- les actions de promotion et d'animation de cette démarche auprès de la population et des acteurs pouvant être concernés
- la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement réalisé au fil des saisons
- les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité
- les actions mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (*mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...*)
- la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.



Le jury d'attribution

Il est composé de personnes issues des univers concernés par les critères d'appréciation du label : élus, professionnels du tourisme, techniciens de communes, professionnels du paysage et de l'horticulture, professionnels de l'aménagement et de l'environnement, particuliers.

Environ 2 000 personnes sillonnent ainsi chaque année la France pour labelliser les communes.

L'engagement de notre commune

L'aménagement de la commune doit répondre à une stratégie de gestion écologique et durable.





C'est ainsi que **les plantes vivaces** sont peu à peu introduites dans les massifs, **la recherche du Zéro Phyto** se fait progressivement, **des nouvelles techniques de désherbage** sont expérimentées, des **espaces sont rendus à la végétalisation** ou sont **moins systématiquement fauchés**, des **réserves d'eaux pluviales** sont installées...

Après plusieurs années de participation, **notre commune a obtenu sa 3^{ème} fleur**. Cette distinction est le fruit des efforts réalisés au niveau du fleurissement, de la gestion environnementale, du développement durable, de la protection et de l'entretien du patrimoine arboré et surtout de la qualité de notre cadre de vie.

L'implication des habitants au niveau du fleurissement, de l'entretien de leurs propriétés et de leurs trottoirs, la recherche de la maîtrise de la ressource en eau et le meilleur usage des produits phytosanitaires sont des éléments d'appréciation.

D'autres acteurs sont à l'origine de notre succès : ce sont **les employés communaux** qui, sans relâche, d'un bout de l'année à l'autre, assurent la tonte, l'entretien, la plantation, l'arrosage, la création de nos massifs tout en se pliant aux aléas climatiques, au changement des pratiques autorisées et en se formant régulièrement. Ils se mobilisent pour renforcer les plantations tout en confortant une gestion différenciée des espaces verts.



Enfin, **l'engagement du Conseil Municipal** est au cœur de cette démarche d'amélioration de notre environnement proche, de valorisation de l'image et de l'accueil de notre commune et de développement de l'attractivité de notre territoire.

N'oublions pas chaque année, le passage de **la commission communale** chargée de récompenser les efforts des habitants en matière de fleurissement et de mise en valeur de leurs habitations.



CŒURLEQUINS LOISIRS

Journée « cueillette de jonquilles »

Le 11 avril, belle balade le matin autour de la Barse à Montieramey et visite du village. Repas le midi à l'auberge du village (50 convives). Ambiance conviviale (un grand merci à Claire pour l'organisation).

L'après-midi, les plus courageux ont trouvé la pluie pour aller à la cueillette des jonquilles à Baroville. Les randonneurs ont marché dans une ambiance de grande convivialité.

Goûter offert par le club

Le 17 avril, après une balade autour de Creney pour les marcheurs, des parties de cartes pour les joueurs et des travaux d'aiguilles pour nos petites mains, nous nous sommes tous retrouvés pour le goûter.

Les pâtisseries ont été appréciées et l'ambiance était très chaleureuse.

Merci à Jacky notre président pour cette bonne initiative.



L'ÉCHO DU CRAC

Le soleil et la foule étaient une nouvelle fois au rendez-vous pour notre Carnaval, afin d'accompagner ZUTIPER dans son dernier tour de piste. Dès septembre, l'équipe menée par Jean-Claude Chamont, se remettra déjà au travail pour imaginer les futurs chars, tandis que les couturières se préoccupent des costumes capables de satisfaire petits et grands. La présidente Paulette Defontaine, qui recherche déjà des groupes pour animer la prochaine édition, serait heureuse de voir arriver des renforts indispensables pour continuer longtemps à faire vivre notre Carnaval.

Pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, nous vous proposons encore :

- Le désormais traditionnel concours de boules, le 2 septembre. Début des inscriptions à 13 h, jet du but à 14 h. Les amateurs pourront s'entraîner avec la nouvelle section du CRAC dédiée à la pétanque : le lundi et le vendredi de 18 h à 20 h pour les adultes, le samedi de 14 h 30 à 16 h pour les enfants.

Renseignements et inscriptions

au 03 25 40 86 49 et 06 01 71 45 61.



- Notre loto toujours richement doté, le 28 octobre.
- Et cette année encore un après-midi cabaret spectacle, le 4 novembre, avec la troupe « Mes sons en scène » qui présentera son spectacle FRANK and STEIN.



EN VOGUE

Voici une année qui se termine et qui laissera rapidement place à une nouvelle puisque la rentrée scolaire est prévue le 2 septembre et que

nous reprendrons les cours une semaine après, c'est-à-dire le 9 septembre 2018.

Beaucoup de cours actuels sont reconduits comme tous les ans tels le yoga, yoga débutant, stretching, abdos-fessiers, stretching-relaxation, gym d'entretien. Beaucoup de nouveauté sont prévues : yoga-enfant, baby gym, body-sculpt, un second cours de danse adultes, et un ou deux cours pendant la pause de midi. En ciblant la demande des adhérents, nous proposons les activités le plus justement adaptées.

Tous les cours de danse, modern-jazz et classique sont maintenus, car la demande est importante.

Tous ces cours sont possibles grâce à la présence d'Émilie, qui vient renforcer le travail de Françoise, afin de satisfaire le maximum de personnes.

Françoise est heureuse de constater que de nombreuses personnes ont pris conscience de la nécessité de pratiquer une activité régulière, adaptée à leurs besoins et à leurs problèmes (*surpoids, mal de dos, anxiété, stress...*).

Le gala a clôturé la saison, le 1er juillet au théâtre de Champagne, avec 150 danseuses.

L'association En Vogue vous souhaite de bonnes vacances.

RENSEIGNEMENTS :

Lieu des cours : Salle de gym de Creney et Salle Paroissiale

Françoise Jacquot 03.25.81.22.51 ou 06.83.64.56.76
Educateur sportif diplômé d'Etat - Professeur de Yoya

Emilie Jacquot 06.33.03.69.97

Animatrice Sportive

Notre site internet : association-en-vogue.fr

Notre page Facebook :

www.facebook.com/AssociationEnVogue



DANSE ET LOISIRS



Nous avons créé notre association en 1999 avec pour objectif l'apprentissage de la danse de salon. Nous ne formons pas des compétiteurs pour des concours, nous apprenons simplement à danser entre amis et famille. Il faut croire que cette formule plaît à la majorité puisque nous avons des adhérents qui nous suivent depuis très longtemps.

Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner le mardi 4 septembre de 20 h 30 à 22 h 30, date de reprise des cours, à l'Espace Charles De Gaulle.

Vous pouvez aussi nous contacter
au 03.25.79.48.08 ou 06.52.36.52.17.

BASKET CLUB CŒURLEQUIN

L' équipe sénior du BCC a gagné le titre de champion de l'AUBE pour la deuxième année consécutive, à l'issue de la finale disputée le 09/06/2018 à St-André-les-Vergers contre Villenauxe !

L'équipe fut rapidement 1^{ère} du championnat régulier de cette saison sportive, en gagnant les matches allers/retours les plus complexes.

Il leur reste à jouer les 1/2 finales, et éventuellement la finale de la coupe de l'AUBE, pour savoir s'ils s'offrent le doublé Coupe/Championnat.

Le club compte actuellement 71 licenciés dont 46 enfants de 7 à 13 ans.

- 1 équipe U7 ainsi qu'1 équipe U9 qui ont assisté à des rassemblements et entraînements avec d'autres clubs.
- 1 équipe U11 mixte qui a très bien évolué en championnat départemental avec 7 victoires/ 2 défaites/ 1 nul.
- 1 équipe U13 mixte qui a tout donné mais qui a eu du mal à s'imposer lors des matches face à des équipes au physique imposant et à la différence de niveaux.
- Un nouveau sponsor ESCAPE GAME 1-10-2-3 a offert un jeu de maillots pour nos U9 et U13.
- Une sortie à Châlons-en-Champagne a été organisée pour voir un match Pro-A en direct (*Reims/Châlons - Pau/Orthez*) Un délire de ouf niveau ambiance et jeu !
- Le traditionnel loto du Club de Basket du 22/03/2018 a connu un franc succès comme chaque année. Merci à tous !
- La matinée du « *Basket en famille* » du 09/06/2018 a rassemblé un maximum d'enfants/parents/frères/sœurs autour du ballon orange pour des exercices/matches suivis d'un apéro de délasserment.
- La chance de notre club, c'est encore et toujours la disponibilité et l'implication de tous les parents des mini-joueurs pour les transports, la présence et la confection de gâteaux pour les matches tout au long de l'année.

• Grand merci à J.F SOW, coach des U7/U9, à Dan LEVASSEUR, coach U11/ séniors et à Seb DEBERT, coach U13/ séniors.

Demandes d'infos :

Muriel RENAULT- Présidente du BCC

06.11.04.13.25

mumu.renault@gmail.com



Match U11



Séniors Champions de l'Aube



SELF DÉFENSE

Chasenco

Le Chasenco (*self défense*) est un art de défense, permettant de contrer la violence de notre société, d'apprendre à réagir à toutes les situations et de reprendre confiance en soi. Il s'agit de se protéger en cas d'agression, qu'elle vienne de face, de côté, de derrière, que l'on soit tiré, poussé, étranglé ou saisi... tout en respectant la loi. Cet art nous apprend à réagir face à des agresseurs qui souvent nous font peur ou paraissent bien plus forts que nous, mais qui pourtant ont des faiblesses et des failles, que le Chasenco nous apprend à déceler et à utiliser afin de reprendre le contrôle de la situation.

Les cours (*ouverts à toutes et tous à partir de 16 ans*) ont lieu le mardi de 19 h à 20 h 30 au gymnase de Creney et le vendredi de 19 h à 20 h à la salle de gym.

Inscriptions toute l'année au 06 26 20 02 12.

Tai-chi-chuan



À partir de 16 ans, quelle que soit votre condition physique, les cours de Tai-chi-chuan s'adaptent à tous, dans une ambiance qui permet à la fois le travail et la bonne humeur. Ils ont lieu le mercredi, de 19 h à 20 h, à l'Espace Charles de Gaulle (*deux séances d'essai gratuites*).
Inscriptions toute l'année au 06 26 20 02 12.

FIT'GYM CRENEY

L'association proposera pour la rentrée 2018, deux cours de Fitness, avec de la Zumba le lundi de 18 h à 19 h à la salle des fêtes de Creney et un cours de cardio/renforcement musculaire le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 au gymnase de Creney avec Carole.



Nous maintiendrons le cours de Pilates tous les mardis, de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de Creney.

Et, nous proposerons un cours juste avant de 18 h 15 à 19 h 00 pour les personnes désirant se remettre au sport et ayant des problèmes de santé avec Sabrina.

L'année s'est terminée par l'assemblée générale du lundi 25 juin 2018.

Lors des festivités du 14 juillet, nous participons à l'après-midi organisé par la mairie en tenant un stand « *parcours gymnique* » pour les jeunes enfants.

Toute personne désirant pratiquer une activité sportive, en notre compagnie, peut contacter M^{me} LORENZI Cora : 06.37.66.00.28 ou Virginie : 06.20.25.06.27

E-mail : fitgymcreney@gmail.com Site internet : fitgymcreney.fr Facebook : Fit'gym Creney

La reprise des cours se fera le lundi 10 septembre 2018. Les cours sont ouverts à tous, pour tous niveaux. Nous proposons également une journée portes ouvertes début septembre pour tester les activités.

TENNIS CLUB

Tournée de Pornichet pour huit jeunes du club

Pour la troisième année consécutive, le TC Creney a organisé pour huit de ses jeunes joueurs (*un de plus qu'en 2017*), âgés de 11 à 17 ans, une tournée de dix jours à Pornichet pendant les vacances de Pâques.

Les plus compétiteurs ont fait partie du voyage : Mathieu Beurieux, Romain Falcoz, Enzo et Hugo Soares, Noa Maret, Maxence Robat, Arthur Sautriot et Antonin Grisez, encadrés par Marc Goussin (*salarié moniteur*), Laurent Dufour et Laurent Drouilly, respectivement membre et président du club.

Trois sites étaient au programme : Pornichet, La Baule et Le Croisic. Nos Coeurlequins ont disputé 92 matches dans différentes catégories (*jeunes et adultes*) et remporté 3 tournois.

Hugo a gagné Le Croisic en 13-14 ans, Maxence Le Croisic en 15-16 ans et Laurent (*le président*) Pornichet en + 35 ans.

Logés dans une maison, les jeunes ont vécu une aventure humaine leur permettant de renforcer leur esprit de solidarité et les valeurs de la vie quotidienne.



DEUX CHAMPIONS DE CHAMPAGNE 2018



Hugo Soares (15) et Carole Garnesson (15), champions de Champagne



Deux titres de CHAMPION de CHAMPAGNE en individuel ont été obtenus encore cette année : Hugo SOARES (13/14 ans) et Carole GARNESSON (*Dames +35 ans*).

À noter les quatre titres de vice-champion(ne) de l'Aube suivants : Thérèse Barile en 4^{ème} série, Arthur Sautriot (*11/12 ans*), Sophie Thomas et Tony Bablin en + 35 ans.

Bravo à toutes et tous d'avoir porté haut les couleurs du club du TC Creney ! Ça sent les récompenses lors de la prochaine assemblée générale du club qui aura lieu plus tôt que d'habitude cette année, le 7 septembre prochain.

Contact : Laurent DROUILLY, Président,
tennisclubcreney@orange.fr et
www.club.ffr.fr/tccreney

TENNIS POUR TOUS À CRENEY

Les habitants de Creney pourront pratiquer le tennis cet été encore même sans être licenciés au club.

Du 1^{er} juillet au 31 août, le court extérieur sera accessible durant les créneaux suivants :

- Mardi de 9h à 12h
- Mercredi de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 9h à 12h

Pour tout renseignement, merci de vous adresser directement à la Mairie qui gère les réservations.



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER



REMISE DE RÉCOMPENSES



Des médailles et des diplômes sont attribués en reconnaissance d'une participation active au sein de l'association, et afin de récompenser les secouristes.

Les diplômes sont remis à partir de 2 ans de service ; la médaille vermeil à partir de 15 ans et la médaille grand or à partir de 20 ans

Ainsi, lors de l'assemblée générale de l'ADPC 10, qui a eu lieu à Creney le 27 avril 2018, plusieurs secouristes ont été récompensés :

M. GRITTI Cyril, M. JOGUET Geoffrey,
M. MAI Benjamin et M^{me} GEYER Adélaïde
ont reçu le diplôme de reconnaissance fédérale.



M^{me} GRITTI Marie-Claude et M^{me} SERRE Marie-Ange

Six stagiaires de l'antenne de Creney (M. BRADJA Ishak, M. BRESSON Flavien, M. MAI Benjamin, M. STAPF Pascal, M. VALLERON Dorian et M. VALLERY Geoffrey) ont consacré 35 h à l'apprentissage des gestes nécessaires lors des dispositifs de 1^{er} secours.

En effet, à Creney durant le mois de mai, s'est déroulée une session de formation Premiers Secours en Equipe de niveau 1.

Ces stagiaires, entre apprentissage théorique, mise en pratique et cas concrets, ont tous obtenu le titre officiel de Secouriste.

Pour les plus « courageux », ils auront la possibilité de poursuivre leurs apprentissages en se formant au PSE2 et obtenir ainsi le titre d'« Équipier Secouriste ».

Toutes nos félicitations à ces secouristes bénévoles !

Pour tout renseignement, contactez M. ROBAT René, responsable de l'antenne de Creney au 06.14.52.58.98

Associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 17 février 2018, l'APE a organisé une soirée dansante sur le thème « *soirée chic, détail choc* », une centaine de personnes ont répondu présentes. Les enfants sont venus déguisés et les adultes s'étaient parés de leur détail choc. Au menu, un couscous était proposé par « *Ludovic Point Traiteur* », de Creney. Une ambiance festive, amicale et chaleureuse était au rendez-vous, et tous ont pu montrer leur talent de danseur.

L'APE a proposé aux parents d'élèves des écoles primaire et maternelle de venir aider le CRAC pour la réalisation des chars du Carnaval, un samedi par mois. Une vingtaine de personnes (*parents et enfants*) sont venues nettoyer, coller et peindre les chars. Ils ont été accueillis et accompagnés d'un membre du CRAC dans la bonne humeur.

Astérix et Obélix devaient venir rendre visite aux enfants le 13 mai au stade de Creney, mais « *le ciel nous est tombé sur la tête* », l'animation est reportée au 23 septembre, en espérant que les cieux soient plus cléments.



Le 16 juin a eu lieu la traditionnelle fête des écoles. Les enseignants et enseignantes ont fait de nos enfants des petits artistes en herbe, fort appréciés par les plus grands. Entre deux spectacles, les enfants ont pu jouer à de nombreux stands : course aux œufs, chamboule-tout, tête de Mickey, ... Le barbecue proposé pour terminer agréablement cette journée a connu un fort succès. Merci à tous les bénévoles qui participent à cette organisation. L'association donne rendez-vous à tous les parents à la rentrée prochaine pour de nouvelles animations.



CINÉMA EN PLEIN AIR À CRENEY



Dans le cadre de la journée mondiale du don du sang, l'association des Donneurs de Sang Bénévoles, les Passeurs d'images et la mairie de Creney ont organisé une séance de cinéma de plein air.

Tout était prêt pour accueillir le public à l'Espace Charles de Gaulle, le vendredi 22 juin à partir de 21 heures, pour la projection, en plein air et gratuite, du film « *DEMAIN TOUT COMMENCE* » avec Omar Sy.

Pour faire patienter jusqu'à la tombée de la nuit, le caricaturiste ENO, plein de talent, a pu croquer de nombreux visages, et une animation assurée par Alain, membre de l'association, proposait de tester les connaissances du public sur les musiques de film.

140 personnes ont pu ainsi passer une agréable soirée, avec une projection de très haute qualité et un film apprécié de tous.



Un grand merci à l'équipe de bénévoles, aux élus et au personnel de la commune qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

À l'année prochaine.

Association des donneurs de sang
Bénévoles de Troyes agglomération
18 rue des Roses - 10150 Creney-près-Troyes
Tél : 03 25 81 41 16



ASSOCIATION LOCALE ADMR de « LA VALLÉE DE LA BARBUISE »

Mairie - 10150 CHARMONT-SOUS-BARBUISE

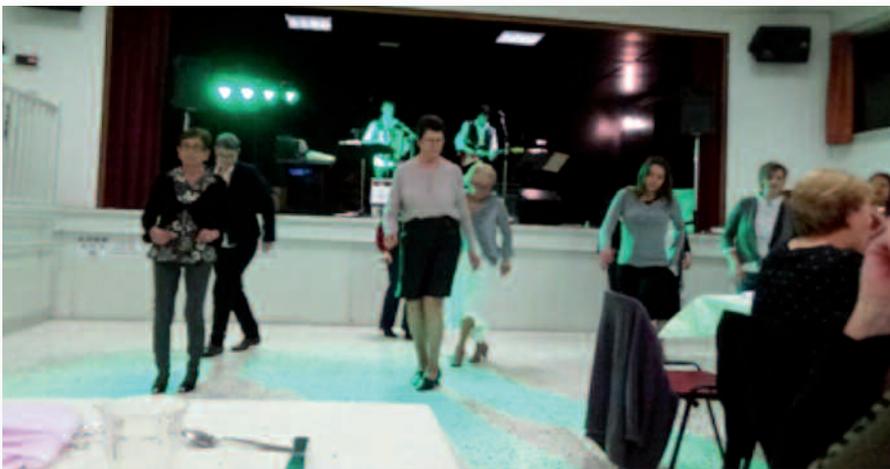
L'ASSOCIATION LA VALLÉE DE LA BARBUISE

Vingt-deux équipes de joueurs de belote se sont réunies le samedi 16 décembre 2017 à Saint-Rémy-sous-Barbuise. Deux services civiques de « Monalisa » ont participé, pour tenir la buvette et faire les crêpes et les gaufres.



Samedi 27 janvier 2018, après-midi récréatif autour de la galette des rois. Une animation de danse country de l'association Still Country de Saint-Lyé a réuni environ 70 personnes (*bénéficiaires et leurs familles, salariées et bénévoles*). Merci à monsieur Handel, maire de Vailly, d'avoir offert la salle des fêtes. Merci aux responsables et aux services civiques de Monalisa qui, encore une fois, sont venus aider. Sourires et gentillesse étaient au rendez-vous.

La soirée dansante annuelle a accueilli le 3 mars dernier une centaine de personnes, dont 6 salariées qui sont venues mettre de l'ambiance. De 8 à 91 ans, les participants ont permis une rencontre intergénérationnelle riche d'échanges. Monsieur Mary, maire de Charmont, présent à la soirée, a été remercié ainsi que son



conseil municipal, pour l'aide apportée à l'association la Vallée de la Barbuise. Patrick Messifet avait concocté un programme musical « *musette et années 80* », et la choucroute de monsieur Brellest était délicieuse et copieuse.

Cette soirée permet à tous les bénévoles de l'association de se retrouver, de la préparation à la finalisation de cet événement. Rendez-vous en 2019, le 2 mars.

LES DÉLÉGUÉS VILLAGES :

M^{me} BROADARD Jacqueline & M^{me} GUYOT Viviane

HORAIRES DES PERMANENCES ADMR VALLÉE DE LA BARBUISE :

Mardi et jeudi de 13H30 à 17H30.

Tél : 03 25 80 53 74

Les interventions à domicile sont assurées 7 jours / 7

LA MAISON DE SANTÉ



Les travaux de la maison de santé avancent conformément au planning, pour une ouverture prévue début 2019.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire et tous les membres du conseil municipal ont à cœur de maintenir la voirie communale en parfait état et chaque année, un programme de travaux est prévu :

- En 2018, les deux plus gros chantiers transformeront la vie des riverains de la rue de la Grande Cour (du fossé au Chemin du Bel Air) et de la rue de Nervaux (qui dessert la rue des Grands Plants nouvellement créée).
- Dans la Zone d'Activités, le pont de la Route de Cupigny, au-dessus de la rocade, est en piteux état !... Dans un premier temps, les services départementaux ont programmé une remise en état de la structure (problème d'infiltrations, en dessous du pont). Ensuite, la commune de Creney prendra en charge la réfection de la chaussée et des trottoirs (au-dessus du pont) ainsi que le tronçon de la route de Cupigny jusqu'au carrefour avec la rue des Saules.
- Dans le reste du village, les Coeurlequins auront l'impression de voir des travaux un peu partout... Effectivement, il s'agira dans la plupart des cas, d'interventions ponctuelles sur les trottoirs, réfection ou création, qui concerneront une grande partie de la Route Claude Bertrand, le Chemin Neuf, le Chemin d'Onjon, l'Allée des Martyrs, le Chemin des Boulins, la Rue de l'Abbé Pierlot et le Chemin des Lardins. Ces derniers travaux seront de courte durée et ne devraient engendrer que peu de désagréments pour les riverains.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les cellules photovoltaïques implantées par SEM Energies sur le toit de l'école primaire et de la médiathèque produisent en moyenne chaque année 22 000 kWh, depuis leur mise en service en 2010. Pour mémoire, la société SEM Energies avait pris en charge la couverture de l'établissement scolaire lors de la construction du bâtiment, en échange de la pose de ces panneaux photovoltaïques. En bonus, la commune perçoit une redevance annuelle d'environ 800 €.



LA FIBRE, C'EST POUR QUAND ?

Les débits ADSL se sont bien améliorés à Creney depuis l'installation d'un NRA (*Noeud de Raccordement Abonnés*) sur le territoire de la commune en 2011, mais on nous pose souvent la question « *La fibre, c'est pour quand ?* »

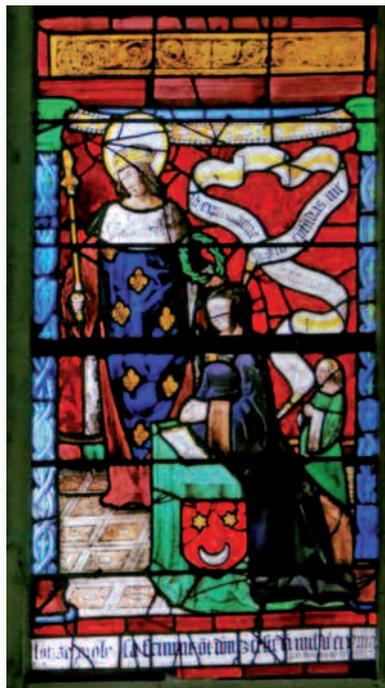
Le déploiement de la fibre optique est un projet piloté par la région Grand Est. Dans l'Aube, 53 NRO (*Noeud de Raccordement Optique*) sont nécessaires pour mailler le territoire et vont être installés prochainement. Un de ces NRO va être déployé à Creney d'ici l'automne, permettant le raccordement en fibre des communes de Lavau, Mesnil-Sellières, Sainte-Maure, Assencières et Creney.

La politique de raccordement choisie par la région Grand Est est de fibrer en priorité les communes les moins bien desservies par l'ADSL. C'est donc Assencières qui va être la première commune raccordée d'ici juillet 2019 au NRO de Creney.

Pour la commune de Creney, le déploiement de la fibre est planifié entre **juillet 2020 et juillet 2021**.

	ADSL 2	VDSL 2	Fibre
	CRENEY		CRENEY
	à plus de 1 200 m du stade	à moins de 1 200 m du stade	' 0 1
Débit descendant	jusqu'à 15 Mbps	de 20 à 50 Mbps	200 à 1 000 Mbps (selon fournisseur)
Débit montant	environ 1 Mbps	jusqu'à 8 Mégas	100 à 200 Mégas
Télécharger 600 Mo	6 min 40 (pour 12 Mbps)	2 min 15 (pour 35 Mbps)	25 s (pour 200 Mbps)
Télécharger un DVD 4,7 Go	53 min 30 (pour 12 Mbps)	18 min 20 (pour 35 Mbps)	3 min 10 (pour 200 Mbps)
Envoyer 200 Mo	26 min 40	4 min 30	16 s (pour 100 Mbps)
	1 chaîne HD	jusqu'à 2 chaînes HD en simultané	jusqu'à 6 chaînes HD en simultané (4K possible)

VISITES GUIDÉES DE L'ÉGLISE



Comme les années précédentes, M. Jean COTTEY vous propose de découvrir l'histoire et les trésors de l'église de Creney, dans le cadre de l'opération départementale « *Un jour, une église* ».

Ces visites gratuites auront lieu le vendredi 27 juillet et le mardi 21 août, à 16 h 30.



D'autre part, l'église Saint-Aventin de Creney sera ouverte en libre accès tous les samedis de 15 h à 17 h, du 30 juin au 1^{er} septembre (*sauf le 25 août*).

LÉGISLATION DÉJECTIONS CANINES



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).



LE BRUIT

Afin de protéger la tranquillité du voisinage, les travaux bruyants, par exemple la tonte des pelouses ou la taille des haies, sont autorisés les **jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30**, les **samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**, et sont **interdits les dimanches et jours fériés**.

Article 10 de l'arrêté préfectoral n°08-2432 du 22 juillet 2008

ÉTAT CIVIL

DU 15/12/2017 AU 09/06/2018

NAISSANCES :

18.12.2017 : BALICK Jules
21.01.2018 : CARAIRON Louis
03.03.2018 : VUILLON Kaélys
27.03.2018 : SOURICE Lola
10.04.2018 : BOUSSARD FEVRE Adan



Lola SOURICE



Adan BOUSSARD FEVRE



Sophie GOCLOWSKI
et Nicolas ORCIN



Louis CARAIRON

MARIAGES :

10.02.2018 : ORCIN Nicolas et GOCLOWSKI Sophie
02.06.2018 : DENIZOT Guillaume et COLLE Aurélie



Aurélie COLLE
et Guillaume DENIZOT

DÉCÈS :

15.12.2017 : TARTAGLIA Errico à TROYES
29.12.2017 : MARIN Denis à CRENEY-PRES-TROYES
08.01.2018 : DURAND Iréna à CRENEY-PRES-TROYES
10.03.2018 : CHARDON Claire à CRENEY-PRES-TROYES
25.03.2018 : RENAULT Gérard à TROYES
08.04.2018 : CHOISEL Maurice à TROYES
09.04.2018 : DEBURE Pierre à CRENEY-PRES-TROYES
10.04.2018 : LEPOIX Claudette à TROYES
18.04.2018 : PIGEOT Bernard à TROYES
22.04.2018 : GÉRARD Paulette à CRENEY-PRES-TROYES
26.05.2018 : MASSON Eliane à CRENEY-PRES-TROYES
09.06.2018 : PÉROU Yvette à CRENEY-PRES-TROYES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE – 24 rue de la République Heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 3003.25.81.82.60 Télécopie03.25.81.82.61 E-Mail : mairie@creney.fr Site Internet : creney.fr Pour les demandes de passeports le lundi de 9 h à 12 h le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le vendredi de 9 h à 12 h. MÉDIATHÈQUE – 3 bis rue de l'École03.25.76.01.00 E-Mail : mediatheque@creney.fr Lundi de 9 h à 10 h et de 17 h 30 à 18 h 30. – Mardi de 16 h à 17 h 30. Mercredi de 14 h à 18 h 30. Jeudi de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30. Vendredi de 17 h 30 à 19 h. Samedi : ouverture le 2 ^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h. ESPACE CHARLES DE GAULLE03.25.76.13.81 ACCUEIL DE LOISIRS – 2 Chemin d'Onjon Directeur : M. MANSOURI Laïfa03.25.79.18.63 E-Mail : alshcreney@gmail.com GROUPE SCOLAIRE Primaire : 3 rue de l'École Directeur : M. NOBLOT Gérard03.25.76.13.90 Maternelle : 4 Chemin d'Onjon Directrice : M ^{me} ROUQUET Nathalie03.25.81.25.17 SAPEURS POMPIERS TROYES18 SAPEURS POMPIERS CRENEY M. ROMANO Pascal (Chef de Corps)06.08.82.07.30 ou 03.25.41.76.70 CENTRE DE MASSO-KINESITHERAPIE ET BALNEOTHERAPIE 2 rue de l'Aulne03.25.80.75.04 PÉDICURE PODOLOGUE – 2 rue de l'Aulne M ^{me} GOBANCE Marine03.25.80.75.04 MÉDECIN – Place de l'Eglise M ^{me} OSMAN Denisa03.25.80.50.84 ou 06.77.86.45.95 INFIRMIÈRES 5 Place de l'Eglise : M ^{me} FRICHE-BRIÈRE Doriane03.25.42.63.85 2 rue de l'Aulne : M ^{me} ROUILLON Mireille03.25.40.12.64 M ^{me} LEBÈGUE Céline03.25.40.12.64 PHARMACIE 36 Route Claude Bertrand03.25.76.97.47 ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS M ^{me} LATOUCHE (sur rendez-vous)03.25.37.04.77 SAMU15 GENDARMERIE DE BARBEREY-SAINT-SULPICE03.25.42.32.90 CULTE : PAROISSE PONT-SAINTE-MARIE / LAVAU / CRENEY 16 rue Pasteur à PONT-SAINTE-MARIE03.25.81.40.32		TRÉSORERIE DE PONT-SAINTE-MARIE 143 avenue Pierre Brossolette – BP 389 10026 TROYES CEDEX03.25.43.43.70 LA POSTE DE PONT-SAINTE-MARIE03.25.83.14.00 AGENCE POSTALE DE CRENEY-PRÈS-TROYES 26 rue de la République03.25.41.72.23 Horaires le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30 Le mercredi de 14h30 à 16h20 – Fermée le samedi Levée du courrier à 16 h du lundi au vendredi et le samedi à 10 h. CORRESPONDANTE DES DEUX JOURNAUX LOCAUX M ^{me} VIRODOFF Sylvie03.25.81.13.49 MUSÉE DES GIROUETTES 10 rue du Moulin03.25.81.17.18 DÉPANNAGE – E.D.F.09 726 750 10 – G.D.F.0 800 473 333 – SYNDICAT DES EAUX03.25.79.00.00 – ASSAINISSEMENT Troyes Champagne Métropole - NOUVEAU -0 800 100 037 SOS MÉDECIN0 820 088 354 ou 36 24 CENTRE ANTIPOISON A NANCY03.83.32.36.36 CENTRE HOSPITALIER DE TROYES03.25.49.49.49 CENTRALE CANINE01.49.37.54.54 CONCILIATEUR DE JUSTICE Sur rendez-vous. Renseignements à la mairie. RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS DE TRI SÉLECTIF – Tous les mardis (<u>y compris les jours fériés</u>) RAMASSAGE DE GROS OBJETS Sur rendez-vous. Renseignements à TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE03.25.45.27.30 BENNES A VERRE & PAPIER Implantées Allée des Martyrs – Argentolle – Route Claude Bertrand ÉCLAIRAGE PUBLIC Lorsqu'une ampoule d'éclairage public est défectueuse, relevez le numéro sur le poteau et avertissez la Mairie. DÉCHETTERIE DE PONT-SAINTE-MARIE – Horaires ÉTÉ (du 1/04 au 30/09) * du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h – Fermée le mercredi * le samedi : 9 h à 19 h – * le dimanche : 10 h à 12 h 30 – Horaires HIVER (du 1/10 au 31/03) * du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 – * le samedi : 9 h à 17 h 30 * le dimanche : 10 h à 12 h 30 – Fermée le mercredi OBJETS TROUVÉS Pour tout objet perdu s'adresser à la Mairie.
---	--	---

PLANNING DES PERMANENCES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION JURIDIQUES GRATUITES TENUES PAR LES JURISTES DU CDAD 10

POUR LES HABITANTS DE TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

BARBEREY-SAINT-SULPICE

de 9 h 30 à 10 h 30 :

Lundi 17 septembre 2018

Lundi 29 octobre 2018

Lundi 12 novembre 2018

Lundi 10 décembre 2018

CRENEY-PRÈS-TROYES

de 9 h 00 à 11 h 00 :

Mardi 11 septembre 2018

Mardi 13 novembre 2018

BARBEREY-SAINT-SULPICE

de 10 h 00 à 12 h 00 :

Mardi 4 septembre 2018

Mardi 2 octobre 2018

Mardi 6 novembre 2018

Mardi 4 décembre 2018

MACEY

de 9 h 30 à 11 h 30 :

Mardi 9 octobre 2018

Mardi 11 décembre 2018

Adressez-vous aux Mairies des permanences pour renseignements et inscription.